



Avis d'Appel d'offres (AAO)

*Ministère de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle et de
l'Emploi (METFPE)*

AAO n° 001/METFPE/CAB/2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication sur le site de l'ARMP de l'Avis Général de Passation des Marchés et le Plan de passation des Marchés Publics en date du 25 janvier 2024.
2. Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi a obtenu dans le cadre de l'exécution de son Budget National exercice 2024, afin de financer l'Acquisition de Pré-Imprimés pour les Examens de Sortie et Concours d'entrée 2024, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture de Pré- Imprimés en Lot Unique. Les fournitures seront livrées sur les sites des huit (8) inspections régionales de l'Enseignement Technique et au magasin du Ministère dans un délai de 30 jours.
3. Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'Acquisition de Pré-Imprimés en lot unique, pour les Examens de Sortie et Concours d'entrée 2024.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du METFPE, tel : (+224) 621 28 34 36 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au bureau de la PRMP du METFPE du lundi au Vendredi de 9h00 à 17h 30 minutes.
6. Les exigences en matière de qualification sont :
 - Fournir une attestation de procuration écrite du signataire habilité,
 - Fournir deux (02) marchés similaires ou de même nature exécutés au cours des cinq (5) dernières années.
 - Fournir un chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années de 1 000 000 000 GNF.
 - Fournir une attestation de capacité financière, démontrant la solvabilité des entreprises a Préfinancer le marché d'un montant de 300 000 000 GNF
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse auprès de la PRMP du METFPE à compter du **12 Février 2024** Contre un paiement non remboursable de **1000 000 francs guinéens** reparti comme suit :



- 50% au compte n°4111071 « Receveur Central du Trésor »

Code SWIFT : REPCGNGN

Code Banque : 001

Code Agence : 190

N° de Compte : 2011000136

Clé : 10

RIB : 0011902011000136-10

- 30% au compte de l'ARMP ouvert à la BCRG

Code SWIFT : REPCGNGN

Code Banque : 001

Code Agence : 190

N de Compte : 2011000407

Clé : 70

RIB : 0011902011000407-70

- 20% au compte du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle du Receveur Central du Trésor Public

Code SWIFT : REPCGNGN

Code Banque : 001

Code Agence : 190

N de Compte : 2011000148

Clé : 71

RIB : 0011902011000148-71

8. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse de la cellule de passation des marchés publics du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (METFPE) Conakry au plus tard le **12 Mars 2024 à 12 heures 00 minute**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.
9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse de la cellule de passation des marchés publics du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (METFPE) Conakry au plus tard le **12 Mars 2024 à 12 heures 00 minute**.
10. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de **27 000 000 GNF et la durée de validité de cette garantie de soumission doit être de 150 jours**.
11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de soumission.
12. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de **0,60% du montant hors taxe du marché** à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du

Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les offres doivent comprendre les frais d'immatriculation des marchés publics d'un montant équivalent à 0,3 % du montant HT du marché conformément aux dispositions de l'Arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG en Date du 05/04/2023 modifiant l'Arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG en date du 23/03/2023 portant Attributions et Organisation de la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics.

13 . La législation régissant l'appel d'offres en République de Guinée est dictée par le Décret D/333/PRG/SGG du 17 décembre 2019 portant Code des Marchés Publics.

Conakry, le 09/02/2024

Le Ministre



Alpha Bacar BARRY